
Adresse du comité révolutionnaire de Mirepoix (Ariège) qui invite la Convention à rester vigilante envers les conspirateurs, lors de la séance du 16 floréal an II (5 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Mirepoix (Ariège) qui invite la Convention à rester vigilante envers les conspirateurs, lors de la séance du 16 floréal an II (5 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 62-63;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26201_t1_0062_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

d

[*Les jeunes c^{ns} de La Ferté-Bernard, à la Conv.; 22 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Nous vous remercions de la loi bienfaisante qui ordonne l'établissement des écoles primaires dans l'étendue de la République car citoyens, nous désirons nous instruire le plus promptement possible pour servir la République, soit aux armées, soit dans les administrations. Citoyens, nous brûlons d'envie de pouvoir servir la République contre l'oppression des tyrans qui voudraient l'asservir. Nous, jeunes républicains, nous ne souffrirons jamais que ces tyrans coalisés se rendent maître de notre liberté. Nous aimerions mieux, quoique faibles encore, voler aux frontières et verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour cette mère chérie.

Nous vous félicitons sur la loi bienfaisante qui a donné la liberté aux hommes de couleur car ils ont bien mérité de la patrie ils sont hommes comme nous et ils ont défendu la République avant même d'en faire partie; quand les colons ont voulu livrer nos îles aux féroces anglais.

Nous vous félicitons en outre sur l'énergie que vous avez déployée pour découvrir la conspiration qui devait éclater. Vous deviez en être les victimes, vous, braves montagnards.

Nous vous invitons donc à rester à votre poste jusqu'à ce que la République soit affermie par la mort du dernier des tyrans. Voilà, citoyens représentants, quels sont les vœux des jeunes citoyens de la commune de la Ferté-Bernard ».

LECOMTE, PESCHE, RIGOT, PÉAN, POCLIN, CHAUVÉAU, ÉTOC, BOUVET, VERDIER, ROCHER, LOIRIER, ROUSSEAU, JEUDON, BOUCHÉ, F. VERDIER, DEROIN, SANCE, DOITEAU, GAUTIER, JOUENNAUX, GAUTIER Cadet.

e

[*Extrait du reg. de la Sté popul. de Falaise; 18 germ. II*] (2).

Après la lecture des papiers publics, la séance s'est ouverte par les cris chéris de vive la République, vive la Montagne. La rédaction du procès-verbal de la séance du 15, mise aux voix, a été adoptée.

Ensuite le président a donné lecture d'une lettre du citoyen Legot, député à la Convention, par laquelle il fait connaître à la Société le jugement rendu contre Danton, Lacroix et autres députés, Westerman et autres traitres; et puis il a dit: Encore une nouvelle preuve de l'infatigable surveillance des Comités de salut public et de sûreté générale; encore un événement intéressant pour la liberté; la Convention est comme notre Société populaire dont tous les membres passent au scrutin épuratoire, le crime expire et la vertu affermira notre gouvernement républicain.

Périssent, a-t-il ajouté, tous les traitres et les chefs de toute faction criminelle.

(1) C 303, pl. 1110, p. 5, Sarthe.

(2) C 303, pl. 1110, p. 2; *J. Sablier*, n° 1300.

A l'instant, l'assemblée s'est levée et d'un mouvement spontané a répété ces mots: *périsent tous les traitres et vive la Convention nationale*.

Grâces soient rendues, continue le président, aux génies tutélaires des droits du peuple. La patrie est encore sauvée; aucun des scélérats qui veulent détruire la liberté ne leur échape; qu'ils soient investis, ces êtres laborieux, de nos respects et de toute notre confiance.

Nouveau mouvement spontané, l'Assemblée se lève toute entière et répète ces mots: *oui, oui, ils ont notre confiance toute entière; et puis chaque membre répète vive la Convention nationale*.

Un membre prend la parole et demande que le procès-verbal soit joint à l'adresse qui est à l'impression, pour être le tout envoyé à la Convention nationale, aux Comités de salut public et de sûreté générale et à nos frères les Jacobins de Paris. Cette proposition unanimement appuyée a été arrêtée aux cris de Vive la République ».

DUPONT, RICHOMME, GACHET, GARIEL, SÉRAULT, LACOCHE, DAROUX.

f

[*La Sté popul. de Meyrueis, à la Conv.; 15 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants du peuple,

La conspiration des fédéralistes éclata; vous n'eûtes qu'à vous montrer et elle rentra dans le néant... Le supplice d'une partie des chefs de cette faction criminelle n'a donc pas été capable d'inspirer assez de terreur aux ennemis de la liberté pour les empêcher d'ourdir de nouvelles trames? Mais ces nouveaux complots non moins affreux que les premiers, vous venez de les déjouer... que grâce en soient rendues à votre zèle et à votre amour pour le peuple!...

Continuez, Législateurs, à occuper un poste dont vous vous rendez chaque jour plus dignes! Hélas! Que serait devenu le peuple sans votre énergie? Continuez à le protéger contre tous les partis qui veulent sa ruine... Il emploiera toute sa force pour faire respecter et exécuter vos décrets... Continuez à frapper du glaive de la loi tous ces traitres que la soif des richesses ou des honneurs a détaché du parti démocratique, et qui, chargés de défendre le peuple n'ont pas craint d'employer tous leurs moyens pour l'opprimer. Dans la juste indignation que nous a causé ces nouveaux attentats, nous avons tous juré de mourir avant que l'empire de la liberté et le règne de l'égalité soient détruits ».

PICARD, ROUCOLY, FAURE.

g

[*Le c. révol. de Mirepoix, à la Conv.; 9 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Des lâches conspirateurs, des agents de Pitt et de Cobourg ont médité la dissolution de la Con-

(1) C 303, pl. 1110, p. 1; *J. Sablier*, n° 1300, Meyrueis et non Meyrueis.

(2) C 302, pl. 1096, p. 3; *M.U.*, XXXIX, 280, Ariège.

vention nationale, et la perte de la liberté, semblables à ces géants de la fable, qui dans leur criminelle audace, osèrent s'élever contre les habitants de l'Olympe; ils ont été écrasés, par cette même foudre qu'ils dirigeaient sur la tête de nos braves montagnards.

Continuez, Législateurs, à déployer la même vigilance, et la même énergie, ne quittez le poste honorable où la confiance de vos concitoyens vous a placés, que toutes les têtes de l'hydre du royalisme toujours renaissantes, ne soient totalement abattues. La massue nationale est entre vos mains, qu'elle écrase tous les ennemis de l'intérieur, le courage de nos braves républicains qui depuis deux ans défendent si glorieusement nos frontières vous répond de ceux du dehors.

Pous nous, toujours unis à ceux d'entre vous qui par la vigueur et la sagesse de leurs décrets, qui par les combinaisons les plus vastes et les plus hardies, ont assuré la chute du tyran et le triomphe de la cause populaire, nous seconderons de tout notre pouvoir, et vos efforts et ceux de nos généreux défenseurs; à la surveillance la plus active, au zèle le plus soutenu, nous ajouterons tous les sacrifices que les besoins de la République pourront nous commander, trop heureux si après avoir fait le double sacrifice de nos vies, et de nos biens, nous pouvons emporter en mourrant la douce consolation d'avoir contribué au bonheur de notre patrie, et d'avoir préparé celui du genre humain. S. et F. ».

BAILLÉ, VIGAROSI, VIDALAT, MARQUIÉ, WIDAL,
BLANC, DEVAIVRE, LOUIS, SIMONE, CLAUZEL.

2

L'agent national du district de Libreville (1), département des Ardennes, informe la Convention nationale que le représentant du peuple Roux a fait arrêter des intrigans qui croient beaucoup dans les Sociétés populaires pour obtenir des places lucratives, vexer et incarcérer les patriotes, et qu'on a découvert que ces intrigans étoient des agens d'Hébert, Ronsin, etc.

Il annonce que des biens d'émigrés, estimés 667,868 liv., ont été vendus 1,979,230 liv., et qu'un petit domaine estimé 9,922 liv., a été vendu 61,805 liv.

Il finit par instruire la Convention nationale que 5 brigands autrichiens, commandés par Haulthier, émigré, s'étoient avancés dans un village, et en avoient enlevé les troupeaux; mais que, quelques jours après, les habitans de cette commune, secondés par 20 chasseurs du 21^e régiment, étant entrés dans le pays ennemi, brûlèrent leur repaire, en firent un prisonnier, et ramenèrent avec eux 17 bêtes rouges, 2 chevaux, et 330 bêtes à laine qu'ils ont conduits à Mézières.

(Applaudissemens).

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de salut public (2).

(1) Charleville, Ardennes.

(2) P.V., XXXVII, 2. Bⁱⁿ, 16 flor. et 16 flor. (suppl^t); M.U., XXXIX, 263; Rép., n^o 137; J. Sablier, n^o 1300; J. Perlet, n^o 592; J. Matin, n^o 684; J. Lois, n^o 585; Mess. soir, n^o 626; Audit. nat., n^o 590.

3

La Société populaire de la commune de Liberté, ci-devant Urt (1), département des Basses-Pyrénées, félicite la Convention nationale sur la découverte de la dernière conspiration, et lui annonce qu'elle a fourni 64 fusils de calibre, habillé et armé un volontaire, envoyé au district 20 paires de souliers, et fait verser au magasin de Bayonne 28 chemises, 4 draps de lit, 2 quintaux de charpie, et 76 capotes pour les braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Liberté, 27 germ. II] (3).

« Citoyens représentans et braves montagnards,

C'est à vous seuls que s'adresse la Société républicaine de cette petite commune, forte seulement de 1300 âmes, pour vous féliciter d'avoir découvert le complot affreux ourdi par l'aristocratie, et la conjuration formée contre le peuple français; vous avez frappé sur les traîtres de la Convention, frappez encore de nouveau sur tous les scélérats qui, sous le masque du patriotisme, figurent parmi vous ou ailleurs, et que le glaive de la loy n'en laisse pas un seul sans que sa tête coupable ne soit tombée sur l'échafaud; nous vous disons que notre commune est à la hauteur des circonstances, quoique pays limitrophe des basques, par conséquent frontière d'Espagne, contrée très fanatisée et remplie de superstitions; la grande majorité des habitans a toujours été depuis le commencement de la révolution dans les bons principes; ils ont reconnu fort à bonne heure le flambeau de la Raison si longtemps obscurcie par l'imposture et ont renoncé, il y a longtemps, à la superstition et à ses hochets; la Raison a un temple dans notre ci-devant église et la chaire du mensonge et de l'erreur a fait place à la tribune de la vérité.

Notre commune a fourni 64 fusils de calibre pour armer notre jeunesse de la première réquisition qui est maintenant aux frontières; il (sic) a de plus habillé, armé un volontaire pour le recrutement à leurs fraix, et a envoyé au district 20 paires de souliers en don.

La Société a fait verser au magasin de Bayonne 28 chemises, 4 draps de lit, 2 quintaux de charpie pour panser les plaies honorables de nos frères d'armes, et 76 capotes pour nos braves défenseurs.

Citoyens représentans, la Société vous invite à rester fermes à votre poste jusqu'à ce que les despotes reconnaissent la République, et que leur septre soit écrasé! Vive la Montagne. S. et F. ».

GESTUR (présid.), D'ABADIE (secrét.),
DUHAU (secrét.).

(1) Et non Val.

(2) P.V., XXXVII, 2. Bⁱⁿ, 16 flor. (suppl^t) et 17 flor. (2^e suppl^t); J. Sablier, n^o 1300.

(3) C 302, pl. 1083, p. 19.